1088 (2022-2023) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2022-2023

17 OCTOBRE 2022

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, sur « les aides énergétiques aux familles »

par

MM. Hermant et Nemes

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, sur « les aides énergétiques aux familles »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, sur « les aides énergétiques aux familles »;

A. Considérant qu'en 2021, les bénéfices réalisés par ORES et RESA s'élevaient à environ 120 millions d'euros après avoir distribué les dividendes aux communes;

B. Considérant que sur la facture énergétique annuelle d'une famille moyenne, plus de 900 euros sont de la responsabilité directe de la Région wallonne.

Demande au Gouvernement wallon

de prélever, avant le 31 décembre 2022, la partie des bénéfices réalisée par les gestionnaires de réseau de distribution sur la période 2019-2022 dépassant le montant des dividendes versés aux communes en 2021 afin de diminuer la facture énergétique des ménages wallons.

A. HERMANT

S. NEMES